

DISCOURS DU PAPE PAUL VI AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES, M. U THANT*

Jeudi 11 juillet 1963

Monsieur, L'Organisation des Nations Unies, dont vous êtes le Secrétaire général renommé et efficace, est une réalité historique d'une trop grande importance pour Nous laisser indifférent à cette rencontre avec vous, qui est, au contraire, la source d'une vive émotion. C'est pourquoi, monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, le Saint-Siège, auquel vous rendez visite aujourd'hui en Notre humble personne, tient en très haute estime cet organisme international. Il le considère comme le fruit d'une civilisation à laquelle la religion catholique, dont le centre moteur est le Saint-Siège, a donné ses principes vitaux. Il le considère comme un instrument de cette fraternité entre les nations que le Saint-Siège a toujours désirée et prônée, et donc d'une fraternité de nature à favoriser les progrès et la paix entre les hommes. Il considère les Nations Unies comme la forme en voie de constant développement et perfectionnement de la vie harmonieuse et unifiée de toute l'humanité dans son ordre historique et terrestre.L'universalité propre à l'Église catholique, dont le cœur bat ici à Rome, semble, dans une certaine mesure, trouver un reflet de son domaine spirituel dans le domaine temporel des Nations Unies. Les idéologies de ceux qui appartiennent aux Nations Unies sont, certes, multiples et diverses, et l'Église catholique les considère avec l'attention qui leur est due. Mais la convergence de tant de peuples, de tant de races, de tant d'États dans un même organisme destiné à éloigner les maux de la guerre et à favoriser les biens de la paix, est un fait qui, pour le Saint-Siège, correspond à sa conception de l'humanité, et entre dans le cadre de sa mission spirituelle dans le monde.La voix des Papes, Nos Prédécesseurs, fut, dans de récentes années, l'une des premières à souhaiter la formation d'un organisme tel que celui dont vous, monsieur Thant, dirigez les activités. À son époque, le Pape <u>Benoît XV</u> le souhaita. Ses critères fondamentaux furent tracés avec clairvoyance par le Pape <u>Pie</u> XII dans ses messages de Noël 1939 et de septembre 1944. Ensuite, son importance fut soulignée et le perfectionnement constant de son fonctionnement fut encouragé par le Pape Jean XXIII dans sa dernière encyclique Pacem in terris, dont le texte portant la signature autographe du Pontife vous fut remis, Monsieur le Secrétaire général, par le cardinal Suenens. Nous Nous sentons donc réconforté par votre visite, et Nous saisissons cette occasion pour vous renouveler l'expression de Notre estime et de Nos espoirs pour le programme fondamental des Nations Unies, notamment en ce qui concerne l'élimination de 1a guerre, l'aide aux pays en voie de développement, à ceux qui ont besoin d'être défendus et favorisés, les libertés légitimes des individus et des groupes sociaux, et la sauvegarde des droits et de la dignité de la personne humaine. Àces sentiments, Nous ajoutons Nos vœux pour la véritable prospérité de 1a grande Organisation des Nations Unies et pour l'heureux succès de ses activités, auxquelles, monsieur, vous vous

consacrez si noblement. Nous prions le Dieu tout-puissant, Notre Père des cieux, de garantir et d'exaucer Nos

vœux.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 29 p.1.La Documentation catholique, n.1405 col. 999-1000.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana